

Décembre 2017

Vendredi 15 décembre

*Spectacle de Noël
de L'EBB*



AGENDA 2018

Vendredi 5 janvier

Vœux du maire



Samedi 13 janvier

Repas de l'Amitié



Vendredi 26 janvier

*Assemblée Générale
Sites & Monuments
Bauréchais*



Vendredi 10 février

*Assemblée Générale
du Comité des Fêtes*



Samedi 3 mars

Loto de l'école



Vendredi 27 avril

Carnaval de l'école

La Futaille

Le mot du Maire

SUPPRESSION PROGRESSIVE DE LA TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation constitue une part importante du financement des communes.

Elle est basée sur une valeur locative théorique déterminée en 1970 et revalorisée tous les ans en fonction de l'inflation. En 47 ans ces valeurs locatives sont déconnectées de la réalité, créant une inégalité devant l'impôt.

La commune vote tous les ans un taux qui va s'appliquer à cette valeur locative pour déterminer le montant de la part communale de l'impôt.

De nombreux élus s'insurgent contre la suppression de cette recette, l'État a promis que les pertes de recettes seraient compensées euro pour euro.

Il n'est pas d'exemple de transfert, quel que soit le gouvernement, qui n'ait vu la compensation de l'État s'éroder avec le temps. Espérons que cette réforme fera exception.

A Baurech, le taux de la taxe d'habitation n'a pas évolué depuis 1983, nous allons donc recevoir par habitant beaucoup moins que des communes plus dispendieuses.

Si la compensation de l'État n'évoluait pas au même rythme que les dépenses, les communes auraient la possibilité de créer une taxe communale qui concernerait l'ensemble des contribuables.

Pour être concerné par la mesure, il faut avoir un revenu inférieur à 27 000€ par an pour un célibataire ou 43 000€ pour un couple.

Selon une projection du Sénat, seuls 96 foyers de Baurech ne vont pas en bénéficier.

On peut seulement regretter l'effet de seuil, qui fait qu'un contribuable dépassant légèrement le revenu maximum devra s'acquitter intégralement de sa taxe d'habitation. Pourquoi gagner plus ?

Espérons que la loi sera amendée dans ce sens.

J'ai entendu des bruits de couloir, visant à étendre la mesure à des revenus supérieurs, mais ce ne sont que des bruits !

Jean MERLAUT

Le Carnet

NAISSANCES

PESQUEIRA PEREIRA

Lorenzo

le 18 juillet 2017

•

LAUSSADE Noam, Pierre

le 5 novembre 2017

•

GAGNEROT Lalie, Fanny

le 13 novembre 2017

•

CAMOU-JUNCAS Maud

le 14 novembre 2017

•

TEDJINI Suleyman, Medhi

le 16 novembre 2017

•

MALFOY SERAFIN

Kameron, Yves, José

le 18 novembre 2017

•

HIDAET Belinay

le 21 novembre 2017

MARIAGES

Habiba BELFIRM

Olivier CARBONELL

le 27 mai 2017

•

Assia AIT HADDI

Jean-Éric PORTELLI

le 7 octobre 2017

DÉCÈS

RULLIER Yvette

Le 28 février 2017

•

BEAURY Jean

le 16 juillet 2017

•

FERCHAUT Joseph

le 4 septembre 2017

Vie de la commune

Visite du Château de Benauge

Le samedi 7 octobre nous sommes allés visiter le Château de Benauge à Arbis. Juché sur une butte entre Cadillac et Targon, le château domine la plaine à des kilomètres à la ronde.

Nous avons été reçus par la propriétaire Mme JOURNU, et le guide conférencier

M. David SOUNY. Ils nous ont déroulé à deux voix, l'histoire et les événements importants du château du XI^e siècle à ce jour.

Nous avons déambulé dans la cour intérieure, la partie médiévale, la tour carrée, la courtine et le chemin de ronde (XIII^e siècle), le châtelet, et un exceptionnel vallum, ainsi que dans la chapelle Saint Jean-Baptiste avec ses peintures murales.



et le plaisir qu'ils avaient de répondre à nos questions.



Les propriétaires poursuivent les travaux de restauration soutenus par l'Association des "Amis de Benauge". Le château de Benauge est inscrit aux Monuments Historiques depuis 1995.

Remerciements à Mme JOURNU et à M. SOUNY, pour leur disponibilité

Forum des Associations

"En septembre dernier, le Comité des Fêtes de Baurech s'est associé une nouvelle fois avec la commune de Cambes pour organiser un forum des associations.

Pas moins de 20 assos ont répondu "présente" en installant leur table à la salle des fêtes de Baurech.

Elles ont proposé leur offre culturelle ou sportive. Provenant de plusieurs villages de la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-mers, il y en avait pour petits et grands : de la gym au chant, de la marche à la sauvegarde du patrimoine, du jazz à la photo, de la danse à l'équitation, du basket au foot...

La vie associative locale a ouvert ses portes.

Nous avons clôturé la matinée sous le soleil par une dégustation d'huîtres accompagnées de vin blanc de nos châteaux Bauréçais."



la Mairie vous informe...

Fête de la musique

Grand succès pour
"Carmen in swing"
Une version jazz de l'opéra de
Bizet.

Interprété par les 40 membres
des "Choraleurs" dirigés par
Nathalie AUBIN et accompagnés
par 4 musiciens professionnels.



Concert de chants basques



Vie de la commune

Recensement de la population

Tous les ménages de Baurech seront recensés entre
le jeudi 18 janvier et le samedi 17 février 2018.

Les communes de moins de
10 000 habitants font en effet
l'objet d'une collecte tous les
cinq ans auprès de l'ensemble de
leur population, organisée par la
mairie et l'Insee.

Et cette année, vous êtes
concernés.

Un agent recenseur se rendra
donc à votre domicile à partir du
18 janvier 2018. Vous pourrez le
reconnaître grâce à sa carte
officielle tricolore comportant sa
photographie et la signature du
maire.

Cette année, les agents recenseurs sont Mme TOBELEM Bénédicte
et Mme AUDOIN Cécile. Merci de leur réserver un bon accueil.

NOUVEAUTÉ

Répondez sur INTERNET, c'est encore plus simple

Le recensement en ligne est un gain de temps pour tous, pas de
second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide,
questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de
réception par mail, confidentialité toujours respectée



Sites et Monuments



L'Association pour la Sauvegarde
des Sites et Monuments
Bauréçais a lancé un programme
de rénovation des croix de la
commune. Ici celle de Sentout
qui a retrouvé ses couleurs
d'origine sous le beau soleil de
Baurech.

Ces travaux ont été confiés à
Monsieur HAMON, spécialiste de
la pierre, dont l'activité est
basée rue de l'église à Baurech.
L'association se réjouit que ce
soit un Bauréçais qui ait accepté
de réaliser ce programme
d'embellissement et de
conservation du patrimoine local.

la Mairie vous informe...

TRAIL du 1^{er} mai

Beaucoup de participants encore cette année pour une course réussie, merci à tous les bénévoles !



PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'État Civil de la Mairie.

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe différent, pour organiser leur vie commune. Les couples domiciliés sur la commune ou désirant y fixer leur résidence commune, et souhaitant conclure un PACS devront prendre un rendez-vous à la mairie. Les rendez-vous seront fixés uniquement en semaine.

Directeur de la publication
Jean MERLAUT

Photos et Comité de Rédaction
"Collectif"

Conception et mise en page
Christine LAVANDEIRA

Imprimé par nos soins

Vie de la commune

Animer dans la nature, une grande aventure



ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE

Tu as plus de 17 ans ?

Tu habites dans la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers ?

Ça ne te fait pas peur de rester une journée entière avec des enfants ?

Tu aimes la nature et aimerais transmettre les connaissances sur l'environnement ou sur d'autres sujets que tu peux avoir ?

Tu as envie de tester de nouvelles choses, d'aider des enfants entre 6 et 10 ans à monter des projets qu'ils ont décidés collectivement ?

Tu veux partager tes expériences dans l'animation ou te former avec des jeunes de ton âge ?

Viens tester les Éclés.

Les Éclaireuses, Éclaireurs de France de l'Entre deux Mers (récemment créés sur le territoire), association de scoutisme laïque, recrutent des animateurs avec ou sans BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs) pour animer bénévolement ses activités tout au long de l'année (1 journée par mois environ, un week-end sur les beaux jours) principalement basé aux "Chantiers Tramasset" au Tourne et à "Picoté par les blés" à Saint Genès de Lombaud. Possibilité de financer une partie de la formation.

Pour en échanger un peu plus, tu peux me joindre au
06.48.14.10.84 / par mail lea@rfpa.com

ou te rendre sur :

- Site internet des EEDF : www.eedf.fr
- Site internet E2M : <http://entredouxmers.ecles.fr>

Pour en savoir plus sur le BAFA :

<http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

Signé : Léa, animatrice sur la tranche d'âge des 6-8 ans.



La Mairie vous informe...

Cimetière de Sentout

Nouveau, un banc devant le
cimetière



Cimetière du Bourg

Un nouveau portail



FUTUROSCOPE

Voyage organisé par le
Comité des Fêtes pour tous
les ados de la Communauté
de Communes des Portes de
l'Entre-Deux-Mers



Vie de la commune

Caviar et huile de noix

La traditionnelle sortie
du Comité des Fêtes
s'est déroulée cette
année en Dordogne sur
les bords de l'Isle à
Neuvic avec un temps
superbe.



Promenade champêtre
au bord de l'Isle et au
milieu des bassins d'un
élevage d'esturgeons puis dégustation des productions de la
ferme aquacole et bien sûr de son caviar renommé.



Après cet apéritif, un repas
régional nous attendait au
restaurant Le Kayola. En
promenade digestive la visite
du moulin de Vayssière : un
monument historique construit
vers 1560 et toujours en
fonctionnement avec ses
meules en pierre mises en
mouvement par l'intermédiaire

de grandes poulies et courroies en cuir. La visite se termine par
une dégustation d'huile de noix et d'huile de noisettes et
quelques emplettes en souvenir de cette belle journée.

Festival Entre Deux Rêves

Après l'expérience réussie de
2016, nous avons accueilli un
nouveau spectacle du
Festival "Entre deux Rêves"
le Samedi 8 Avril et
rassemblé 120 personnes
dont une quinzaine de
Bauréchaïses et de
Bauréchaïs..



La salle des fêtes a été
plongée dans le noir le plus total pour permettre à Olivier
RANNOU, le comédien animant toutes sortes d'objets, de nous
entraîner dans le braquage d'une banque de New-York. Le public
a été enthousiasmé par cet enchaînement d'artifices et
d'illusions.

Avant le spectacle, les bénévoles du Comité des Fêtes avaient
organisé des grillades, frites et buvettes pour rassasier un public
venu de toute la Communauté de Communes.

la Mairie vous informe...

Nous rappelons que tous les Bauréchaïs ayant des enfants (quel que soit leur âge), peuvent adhérer à l'association et profiter de la majorité des manifestations que nous organisons. L'adhésion s'élevant à 10 € par famille.



Vie de la commune

L'E.B.B.



Assemblée générale :

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 28 septembre 2017. Après avoir fait le bilan de nos actions sur l'année scolaire 2016/2017, nous avons eu le plaisir de **remettre un chèque de 1000 euros à l'école** afin d'aider à financer les nombreuses sorties prévues cette année et de garder **une réserve de 500 €** à sa disposition pour tout achat ne pouvant pas être pris en compte par la Coopérative Scolaire.

Des nouveautés aussi au Conseil d'Administration de l'EBB puisque notre Président, M. Jean-Luc DUPRAT a démissionné de son poste, faute de disponibilité. Démission également de Mme Christine DA SILVA suite à son déménagement. Nous leur souhaitons bonne route !

Nous accueillons donc deux nouvelles "recrues" en la personne de Mme Chafika CHETOUANE et de Mme Aurore ROBIN ; Mme Bénédicte MODET-TOBELEM ayant été élue à l'unanimité par le nouveau Bureau en tant que Présidente. Le reste de l'équipe est reconduit à l'unanimité.

Spectacle de Noël :

Le vendredi 15 décembre 2017 aura lieu le spectacle de Noël que nous avons le plaisir d'offrir à tous les enfants de la commune et proposé, pour une année encore, par notre partenaire, la Compagnie Abac'Art. Restauration sur place afin que petits et grands puissent prolonger la soirée

Loto de Baurech :

Le samedi 3 mars 2018, nous organiserons notre Loto annuel, aidé des enfants de l'Ecole de Baurech.

La réputation de celui-ci faisant venir des participants de plus en plus lointains, faute en est sans doute à la qualité des lots proposés grâce aux dons des entreprises. Un grand merci à tous ceux qui nous aident, chaque année, à trouver des lots attrayants.

Carnaval :

Le carnaval aura lieu le vendredi 27 avril 2018 à partir de 16h30. Cependant, cette année, pas de défilé dans le bourg pour les enfants, celui-ci n'étant pas assez sécurisé.

Les festivités commenceront par le jugement de M. Carnaval et se poursuivront par une soirée animée où vous pourrez danser sur des rythmes endiablés !

Le carnaval est ouvert à tous les Bauréchaïs désireux de partager un moment convivial et souvent très drôle.

Kermesse :

Cette année encore, et suite au succès de l'an dernier, la kermesse aura lieu le samedi 30 juin 2018.

Il reste à croiser les doigts afin que la météo soit clémente avec nous et que nos chers bambins puissent profiter des jeux organisés avant de nous divertir et de nous émouvoir avec leur spectacle annuel !

Pour finir, les membres de l'EBB vous rappellent que nous restons ouverts à toutes vos suggestions, le but étant d'apporter joie et bonheur aux petits (et un peu aussi aux grands) !

Du nouveau

Nouvelle cour de récréation



Une école cosmopolite

Depuis quelques années, nous comptons parmi nos élèves quatre jeunes filles aux origines Turco-Bulgares. Puis ce fut le tour d'une demoiselle arrivée tout droit du Portugal l'an passé En janvier, nous compterons parmi nous deux autres jeunes filles en provenance du Danemark. C'est donc sept élèves ayant le Français comme seconde langue et non maternelle, que nous comptons dans notre petite école rurale. Un vrai défi et une véritable richesse culturelle au quotidien !

Une école à 4 classes

Cette année, l'école a ouvert une quatrième classe. Deux nouvelles enseignantes Mme Adeline ERASO et Mme Aube HAGENMÜLLER ont rejoint l'équipe pédagogique, ainsi que Mme Adeline PATEYRON en charge du mi-temps de Mme HAGENMÜLLER et de la "décharge" de direction de M. LESCOURRET. Les élèves de grande section de maternelle ont la chance d'avoir à leur côté Melle Cassandra LAPEYRE ayant fonction d'ATSEM.

Vie de l'école

Les vendanges ...



Une école qui court ...



Une nouvelle délégation de l'association USEP de l'école de Baurech a pris place sur les lignes de départ du CROSS de GUJAN-MESTRAS samedi 26 novembre, accompagnée par les enseignants et parents venus nombreux pour l'occasion.

Nous avons pu admirer Melle Lucile DUPRAT, MM Quentin MARIE, Ilan ROUX et Dorian MIEUGARD qui se sont illustrés sur la course des 1200m.

Mlles Luna BIETRIX, Lina CHETOUANE, Lilia ALFARO-KAYA, Clara COMBEAU, Aihnoa MOREAU et MM Léo RIFLADE,

Tom RIFLADE, Lucas COMBEAU, Théo CAUQUIL ont nettement brillés sur la course des 1400m.

Enfin, sur la course phare des 1500m non régulés, se sont alignés les valeureux Clément DELAGE et Valentin REY finissant respectivement à la 4ème et 11ème places.

Un grand bravo à tous nos petits athlètes, sans oublier M Jean-Luc DUPRAT et Eric BRANDIER qui eux aussi ont participé avec brio à la course des 2600m adultes !

Encore bravo et à l'année prochaine !

la Mairie vous informe...

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes de 16 ans.

Il doit se faire entre 16 ans et 16 ans et 3 mois.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille, le justificatif de domicile n'est pas obligatoire.

BIBLIOTHÈQUE

Lieu d'échanges, de partage, de convivialité ...

Venez découvrir ses nouvelles acquisitions !



Vie de la commune

Halloween



" Cette année encore, les petits monstres de notre quartier ont fêté Halloween dans la joie et la bonne humeur.

Ils remercient tous les voisins des Lieux-dits : Melin, Cabane, Blanche, Mougnon... Qui comme tous les ans ont été très généreux.

Merci également à la famille qui habite route de Mougnon (elle se reconnaîtra) pour sa très belle décoration qui ravit chaque année petits et grands.

Merci enfin à Céline pour son investissement personnel.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures"



Club de l'Amitié

Ce mois de novembre, le club de l'Amitié a fêté joyeusement les 92 ans de M. REYNAUD, l'ancien président du club, ainsi que les anniversaires de Mesdames MERLAUT et GRANGIER.

Venez nous rejoindre les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois pour des rencontres conviviales et des activités ludiques.

Pour information, adressez-vous à la mairie ou à Madame Josselyne GARCEAU au 05 56 78 70 55

